

LE VIEUX QUI OUVRE L'AVENIR

Une approche sociologique de la vieillesse

*par Bernadette Puijalon **

Paradoxalement, les sociétés occidentales, où les vieux sont de plus en plus nombreux, pratiquent une ségrégation des âges sans équivalent dans l'histoire. En dehors de la sphère familiale, jeunes et vieux ne se rencontrent plus et l'harmonie des âges qui s'entrelacent dans un espace commun est brisée.

Si l'on considère la tranche dite des seniors, l'âge passe souvent pour un privilège : beaucoup sont bien portants et bénéficient d'une retraite qui leur permet de vivre aisément. Le rejet s'exerce vis-à-vis de ces nantis sous la forme de conflits de pouvoir où la culpabilisation le dispute à l'ironie et à la dérision. À l'inverse, dans le grand âge la vieillesse fait figure de malédiction. Les vieux sont porteurs de la décrépitude et de la finitude humaine et, comme tels, ils font peur. Rejet, pitié et devoir de prise en charge composent un mélange trouble.

Seniors et vieillards dépendants pèsent économiquement, mais de façon diamétralement opposée : les premiers du poids de leurs revenus qui en font des privilégiés, les seconds du poids de leurs maladies qui en font des déshérités. Pour lutter contre l'apartheid des âges, il devient urgent de repenser les termes de l'échange entre les générations dans les sociétés occidentales et de redonner un rôle social aux plus âgés. Cela nécessite de considérer successivement les différentes figures qui composent aujourd'hui la vieillesse : celles du « senior », de l'« ancien », du « dépendant ».

Le senior : resté jeune

Le terme senior a aujourd'hui le vent en poupe. Utilisé à partir de la cinquantaine, il désigne l'individu qui devenant grand-père, commence, en chaussant sa première paire de lunettes, à penser aux voyages et aux nombreuses activités qui égayeront sa retraite. D'origine latine, signifiant « plus âgé », le senior se situe entre le junior et le vétéran. Retenu, à la suite de longues réflexions, par l'univers du marketing, il a pour finalité d'éviter les connotations négatives des autres termes et de contrecarrer une idéali-sation de la jeunesse (1).

Trop souvent, on propose aux seniors une intégration au conditionnel : « vous serez intégré si vous restez actif, dynamique... bref, si vous restez jeune ». Déjà, au début des années 1960, le Rapport dirigé par Pierre Laroque proposait de combattre le vieillissement (2). Dans ces années-là, on parlait peu de

** Anthropologue,
Université Paris XII,
puijalon@univ-
paris12.fr*

(1) « Si le XXème siècle a été celui de la jeunesse, le XXIème sera le siècle des seniors » aiment à répéter les spécialistes du marketing.

(2) « Fondement de la politique sociale vieillesse en France » (1962).



« seniors », mais de « troisième âge », et l'intégration passait, notamment, par la défense du droit à l'emploi (3). Sur le plan individuel, l'information s'autorisait une certaine agressivité : « Vous êtes moins vieux que vous ne le pensez », ou « vivez longtemps, restez vivants ».

Aujourd'hui, au moment de la retraite, bon nombre de seniors s'affirment comme encore actifs et entendent continuer à utiliser leur compétence professionnelle. Ils ne mettent pas en avant un désir d'avoir une action caritative auprès des plus démunis mais, dans une société toujours féroce productiviste, ils manifestent leur souci d'une reconnaissance de leur utilité sociale et accompagnent leur démarche d'une réflexion novatrice sur la valeur travail (4). L'évolution est nette : alors que le terme « troisième âge » se réduisait à une assimilation à la jeunesse, la figure du senior, parce qu'elle répond à celle du junior, introduit une altérité, pose une différence, donc une possibilité d'échange et de symbolisation : le senior est parrain ou, encore, il est le tuteur, le guide, le mentor...

L'ancien : devenu sage

Chronologiquement, la figure de l'ancien succède à celle du senior. On ne peut cependant lui fixer un âge précis, car si un individu de cinquante ans peut difficilement se qualifier d'ancien, un autre de soixante-dix ans peut se reconnaître dans les deux images.

Cette figure provient des tentatives qui, dès les années 1970, ont cherché à moduler et à élargir le modèle d'intégration, par trop restrictif, fondé sur la seule identification à la jeunesse. L'une d'elles, dans le Rapport « Vieillir demain » (1981), proposait de substituer le modèle de l'expérience et de la sagesse à celui de la jeunesse (5). Le conflit entre les générations, fondé sur la compétition pour le partage des revenus, était un des soucis majeurs des rapporteurs. Aussi, préventivement, les auteurs faisaient-ils, dans leur modèle, la part belle à l'échange. Pour le fonder, le Rapport reprenait le thème de la sagesse des personnes âgées « détentrices d'une expérience, de savoirs et d'une sagesse désormais reconnus » (6).

En 1993 (7), ce modèle de la sagesse a été largement utilisé et le terme d'« ancien » s'est imposé pour désigner tous les partenaires âgés des opérations intergénérationnelles qui ont été organisées. En référence à la société patriarcale, le terme fait flores dans la presse communale et régionale, où l'on évoque le sage auprès duquel les jeunes viennent chercher conseil : « Les enfants écoutent nos anciens leur parler d'autrefois. »

Il s'agit toujours d'une intégration au conditionnel ; simplement,

(3) « Aucune considération économique ne saurait justifier l'exclusion du marché de l'emploi des travailleurs âgés ; dans les vingt prochaines années, il sera nécessaire d'encourager ces catégories à poursuivre une activité », pouvait-on lire dans ce rapport.

(4) Des associations aux objectifs variés ont fleuri : aide aux jeunes porteurs de création d'entreprise, soutien scolaire, accompagnement du premier emploi...

(5) Le modèle d'une société idéale, uniformément constituée de jeunes, apparaissait comme source d'âgisme envers ceux dont la différence de l'âge était niée, et surtout à l'égard de ceux qui résisteraient à l'assimilation : ces vieux qui ne pourraient rester jeunes et s'excluraient d'eux-mêmes, la mort sociale précédant la mort biologique.

(6) « Des sages sont parmi nous, ils portent sur le monde un regard éprouvé et serein, ils ont quelque chose à nous dire. »

(7) Dans le cadre de l'Année européenne des Personnes âgées et de la Solidarité entre les générations.

VIEILLISSEMENT ACTIF : LA RETRAITE « À LA CARTE »

La retraite « à la carte », fondée sur l'idée d'un départ choisi et progressif dans une problématique d'incitation à travailler plus longtemps, constitue un enjeu majeur de la stratégie européenne pour l'emploi (1) et un moyen privilégié pour sauvegarder l'avenir financier des régimes publics de retraites (2).

La Suède, les Pays Bas et la Finlande fournissent des exemples réussis d'articulation entre politique de l'emploi et politique des retraites. La Suède a été la première à oeuvrer dans ce sens. Après une première phase visant à rendre attractif le maintien au travail des salariés âgés de 61 à 65 ans, elle a carrément opté (2001) pour une incitation au travail sans limite à partir de l'âge de 61 ans. Rien d'étonnant à ce qu'elle soit devenue le pays où l'on travaille le plus longtemps en Europe. Dans le même esprit, les Pays-Bas, au milieu des années 1990, ont mis un frein aux transferts de chômeurs âgés vers le régime de l'invalidité et ont instauré un système de pré-pension flexible (3). Quant à la Finlande, elle a procédé à une réforme d'envergure en 1997 visant à repousser de deux à trois ans, d'ici 2010, l'âge effectif de départ à la retraite. Et elle s'en est donné les moyens. Elle a notamment mis en œuvre une vaste campagne d'information auprès de la population et des employeurs pour sortir de la culture de la retraite précoce et de l'idée que le travailleur âgé est moins performant et plus coûteux.

Ces trois expériences ont révélé des aspects positifs dont la Commission européenne s'est emparée pour recommander la retraite « à la carte » : satisfaction des salariés âgés, rééquilibrage financier des régimes de retraite, gains en terme de transmission des savoir-faire pour les entreprises, amélioration de la cohésion sociale et de la qualité de vie, etc. S'y ajoutent deux arguments

particulièrement intéressants dans le cas de la France : des emplois vacants pourraient être occupés grâce à un mixage souple « temps partiel-retraite partielle » ; et la flexibilité dans la gestion des temps sociaux sur le cycle de vie, tant du point de vue de l'organisation de la production que du côté des travailleurs, en serait renforcée. La conceptualisation globale du temps de travail constitue en effet un formidable enjeu pour l'avenir. Elle met en perspective la fixation d'une norme de travail sur le cycle de vie assortie d'un droit pour tous à des congés pour se former, faire des missions sociales et humanitaires, s'occuper des enfants ou des parents âgés ; ce qu'Alain Supiot qualifie de « droits de tirage sociaux ». Plutôt que de raisonner sur 35 heures hebdomadaires, ou 1600 heures annuelles, on retiendrait une norme de travail (50 000 heures, par exemple) sur la vie professionnelle. Il suffirait de revoir le mécanisme de décote-surcote introduit dans la loi sur la retraite de 2003 (4) et d'engager les moyens nécessaires pour sortir de la culture bien ancrée de la retraite précoce et de la discrimination au travail liée à l'âge. L'important est que l'allongement souple de la durée d'activité soit inférieur à l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé.

Chantal Euzéby

*Université Pierre Mendès France, PEPSE
chantal.euzeby@upmf-grenoble.fr*

(1) Relèvement programmé d'ici 2010 du taux d'emploi des seniors à 50 %.

(2) La France a beaucoup de chemin à faire car elle a, plus que d'autres, pratiqué les retraites précoces.

(3) Qui permet aux salariés de prendre leur retraite entre 55 et 65 ans avec une pension réduite, ou de continuer à travailler après 65 ans moyennant une pension majorée ; la retraite précoce relevant désormais du régime de la capitalisation.

(4) 0, 5 % par année manquante et 3 % de majoration entre 60 et 65 ans, aux conditions exigées.



au « si vous restez jeune » succède le « si vous devenez sage ». Comme pour le senior, la symbolisation est cependant possible puisqu'au terme ancien s'oppose celui de nouveau. Dans une époque d'accélération de l'histoire, dans ce « moment charnière » (8), l'ancien est témoin.

Le dépendant : le sens perdu

La définition des deux premières périodes repose sur des critères économiques et sociaux : statut, rôle et style de vie. Le positif domine. Ce n'est plus le cas pour la figure suivante, celle du « dépendant ». Toute tentative d'intégration à partir de valeurs fondées sur l'identique produit un reste. Pour ceux qui échouent à rester dans « l'âge d'or » et qui entrent sur la scène du grand âge, tout bascule. Mais, dans le même temps où l'on a amélioré la santé et la qualité de vie du plus grand nombre, la vieillesse est devenue le seul âge pour lequel les images négatives dominent : temps de l'incapacité, de la solitude, de l'inutilité sociale. Elle est le réceptacle de tous les « moins » soustraits des autres âges : moins de capacités physiques, moins de facultés d'adaptation, moins de résistance. Facteur aggravant, la mort, pendant longtemps répartie tout au long des âges de la vie, est aujourd'hui, fait historique, majoritairement portée par les vieux (9). Ce n'est plus vivre et mourir qui vont ensemble, mais vieillir et mourir.

À partir des années 1975, le social entre dans une perspective gestionnaire (10). Il n'est plus question de la place que doivent occuper les personnes âgées dans la société ; il s'agit seulement de savoir comment on va résoudre le problème de la prise en charge des personnes âgées, qualifiées de dépendantes (11). La perception du vieillissement par la société se résume par deux mots : prévention individuelle et solidarité de tous envers les plus démunis. Logique sans faille : on retrouve l'idée de lutte prônée par Laroque et, pour les autres, les plus démunis, le reste patiemment construit, on propose l'assistance, pudiquement baptisée solidarité.

Si les rapports Laroque et « Vieillir demain » posaient tous deux la difficulté de définir la vieillesse, à la fin des années 1980 le flou a disparu. Le vieux est un objet de soins. Usé. La vieillesse est redoublée, le grand âge a recueilli tous les « moins » extraits des autres âges. Ce discours porte en lui-même son propre dévoilement. La médicalisation de la vieillesse et la notion de dépendance qu'elle véhicule génèrent des images de déchéance avec un vocabulaire dont nul ne voudrait être qualifié, car il est conceptuellement porteur d'humiliation : GIR 2 (12) dans un EHPAD (13) dont le GMP (14) est de 650... (15).

Comment s'étonner alors du record européen détenu par la France pour le suicide des plus âgés ? On peut, comme certains,

(8) Où, comme l'écrit l'historien Pierre Nora, « la rupture de la conscience avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée ; mais où le déchirement réveille encore assez de mémoire pour que puisse se poser le problème de son incarnation » (1984).

(9) En France, plus de 60 % des décès ont lieu après 70 ans.

(10) Les rapports parus dans les années 1980 et 1990 confirment cette logique.

(11) Les divers rapports de cette période analysent les différentes formes de dépendance, font le constat critique du dispositif actuel, et énumèrent les mesures à mettre en œuvre et leur coût.

(12) Groupe ISO Ressource (GIR). Le chiffre associé définit le niveau de dépendance (1 = dépendance sévère).

(13) Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes.

(14) GIR Moyen Pondéré.

(15) Rappelons au passage que si le terme « retraite » est issu du monde économique, c'est le monde gérontologique, censé soutenir cet âge, qui a proposé le terme « dépendance »...

affirmer que la crise psychologique liée au vieillissement, la crainte de la maladie et de la souffrance, entraînent une recherche volontaire de l'échéance finale ; mais il semble aussi juste de dire que c'est dans le regard que la société porte sur les vieillards qu'il faut rechercher la cause de ces suicides.

Quand la vieillesse se décline en termes de pertes ou de manques à combler, elle devient une maladie sociale et la gestion découpée de la vie nourrit sa perte de sens. Résoudre la question de la vieillesse par sa prise en charge, c'est au mieux la domestiquer au prix d'un dispositif coûteux, mais cela laisse entière la question de fond, à savoir le rôle que doivent jouer dans la société un nombre croissant de vieux. Nous serons ruinés d'avoir vu la vieillesse comme le seul temps de la ruine (16). Les questions posées par la montée démographique du grand âge, l'inadaptation des structures, la prise en charge de la dépendance ne doivent pas faire l'impasse sur la signification de la vieillesse, en particulier de l'extrême vieillesse, qui échappe à toute rationalisation économique et sociale.

Indispensables vieux

Il y a des seniors, des anciens, des dépendants, il n'y a plus de vieux... La symbolisation de la vieillesse implique la réhabilitation de ce terme « vieux » qui a la particularité, dans la langue française, de pouvoir être utilisé comme adjectif, comme substantif et comme adverbe (17). Il est rarement présent, y compris dans le monde gérontologique. Il amène immédiatement à l'esprit son contraire, jeune, et il interdit donc toute opération d'assimilation et de réduction. Pendant longtemps, on lui a préféré une appellation plus anodine et plus neutre : personne âgée. Si ce terme a été plus usité, c'est peut-être parce qu'il n'a pas de contraire.

La symbolisation de la vieillesse passe par la nécessaire acceptation de la différence des âges. C'est l'affirmation première de la différence qui permet la circulation et l'échange. Mais pas n'importe quelle différence, pas celle du corps vieux opposé au corps jeune, du dépendant à l'autonome. La différence à prendre en compte est l'expérience des différents temps de la vie. Ce n'est que par la reconnaissance du travail ultime de prise en compte de la globalité d'une vie que peut être reconnue une place aux vieux dans notre société.

Ce qui circule et s'échange entre jeunes et vieux est l'inscription dans le temps. Nous avons déjà évoqué la figure de l'ancien qui donne au nouveau la dimension du passé mais, en témoignant, de par son nombre d'années, de la longueur de la vie, c'est le vieux, et lui seul, qui ouvre l'avenir au jeune. Le vieux est passeur !

Bernadette Puijalon

(16) Revue *Autrement*.
Être vieux, 1991.

(17) Un vieil homme, un vieux,
faire vieux.